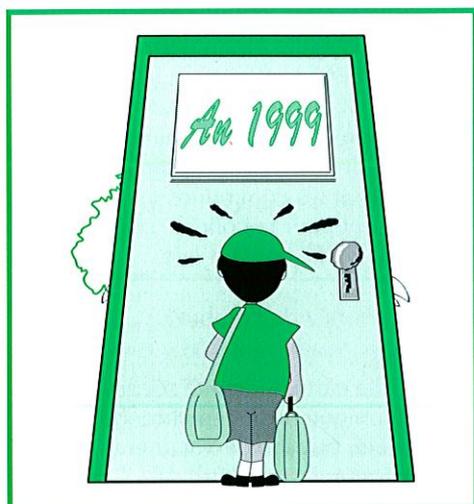


Pollionnay



Entrez dans
le 3^e millénaire
et dans le
21^e siècle !
Que Pollionnay
vive une belle
fête, signe
de rencontre
et de convivialité,
symbole
d'ouverture
et d'humanisme.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vallons
du Lyonnais
Une commune
membre de la
Communauté
de Communes
des Vallons
du Lyonnais

Bulletin d'Informations
municipales et communales

DÉCEMBRE 1999 - N° 68

Sommaire

Le Mot du maire	3	Les enfants aussi peuvent apprendre aux autres	15
Infos municipales :	4	DOSSIER SPÉCIAL	16 à 18
Question - réponse entre les enfants et le maire	4	Retour sur un automne fertile en événements	16
Conseil municipal	5	Vie associative	19
Un nouvel emploi jeune à Pollionnay	6	Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	19
Un nouvel agent de voirie en contrat emploi consolidé	7	L'école de musique redémarre	20
Contournement autoroutier de l'Ouest Lyonnais	7	Quoi de neuf à la MJC de Pollionnay depuis la rentrée 1999/2000 ?	20
Évolution de la population	7	"Ainsi va la vie"	22
Commission environnement	8	Club du Tilleul	22
État civil	8	Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre	22
Plan de déneigement	8	Boules des pins	23
Réseaux : le gaz continue et la fibre optique arrive	9	Intercommunalité	24
Local commercial	9	CCVL	24
En route vers l'an 2000	9	Animations musicales scolaires	25
Repas de Noël au centre communal d'action sociale	10	Tournoi de tennis intercommunal	25
Un an après, Michel Serres nous écrit	10	La CCVL et les communes membres se mobilisent pour la collecte sélective	25
Lire en fête avec la MJC et la Médiathèque	11	Le SIVUREEN, déjà un an	26
Calendrier des fêtes 2000	13	Le BIJ	26
Vie de l'école	14	Artistes sortez de l'ombre !	28
Fonctionnement de l'école : des points à améliorer	14	Infos diverses	29
Activités périscolaires 1999/2000	14	Nouvelle carte d'identité sécurisée	29
		Communiqué de la gendarmerie nationale, brigade de Vaugneray	30

LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés

A quelques jours de Noël et du réveillon de l'an 2000, je voudrais m'adresser tout particulièrement aux enfants qui ont répondu à la question posée par Marie-Ange Marchand : "Que représentent les mots **maire** et **conseiller municipal** ?". Propos publiés dans le bulletin municipal de décembre 1998.

Un maire et ses conseillers municipaux sont des personnes élues par toutes les personnes de plus de 18 ans inscrites sur la liste électorale de la commune. En votant, chaque électeur accomplit son devoir de citoyen.

Le maire est, quant à lui, élu par les conseillers municipaux lors de la première séance du Conseil municipal. Il doit animer les conseils municipaux, donner l'impulsion nécessaire au personnel municipal, aux différentes commissions, aux différentes associations afin que tout cet ensemble fournisse un travail cohérent pour le dynamisme de la vie économique, culturelle, sociale de la commune.

Vous trouverez dans le contenu de ce bulletin un article de deux conseillers donnant un certain nombre d'explications, ainsi qu'un schéma représentatif du fonctionnement d'une équipe municipale.

Je vais, quant à moi, lister dans l'ensemble mon rôle de maire : hormis le fait d'accomplir un certain nombre d'actes d'état civil et de les valider en apposant ma signature au bas des dites pages, je suis un relais entre chacun de vous, pour vous représenter auprès des différentes administrations ceci dans le but de faire valoir vos droits ou les droits de la commune.

Avec l'aide des services municipaux et bien souvent, celles de bénévoles, je fais préparer et mettre en place les différents services que la population demande ou est en droit de demander. Cela va des activités liées à l'école, en passant par l'entretien permanent de toute la commune (voirie, espaces verts et espaces sportifs, élagages...) mais aussi tout ce qui touche à la sécurité de la population, à l'animation sportive, culturelle ou sociale. Cette énumération n'est pas complète car le bulletin ne suffirait pas dans son volume.

Très souvent, des choix sont à faire, car les moyens financiers de la commune ne permettent pas toujours de répondre favorablement à toutes les demandes. Il s'agit alors, pour moi, d'établir les priorités et ainsi prévoir suffisamment à l'avance toutes les dispositions qui seront nécessaires pour réaliser les besoins en services à la population ou les besoins en équipements de la commune.

Le maire est donc le principal responsable de la gestion de la commune et cela comporte deux volets :

1. le volet investissement, exemple le prix que coûte la construction d'une école, un local commercial ou bien l'extension du réseau d'assainissement...
2. le volet fonctionnement qui permet de régler entre autre, toutes les factures en énergies telle que l'électricité pour l'éclairage des bâtiments publics ou l'éclairage des voiries, le paiement des petites fournitures que nous utilisons pour écrire ou reproduire des devoirs ou des informations tant au niveau de l'école qu'au niveau des services administratifs de la commune. Ce volet fonctionnement comporte aussi un gros poste, celui de la rémunération du personnel et des indemnités des élus travaillant pour Pollionnay.

Je m'arrête là, car il serait vraiment trop long de tout énumérer.

Pour être objectif dans ma mission, avec la collaboration de tout le Conseil municipal, je dois appuyer mes réflexions sur de nombreuses études qui peuvent prendre quelques fois plusieurs années. Il ne s'agit pas de lancer une opération sans en avoir analysé les incidences sur les années, voire les décennies futures, car c'est Vous, les enfants d'aujourd'hui, qui aurez la responsabilité d'assumer les orientations prises de nos jours.

Voilà, chers administrés et principalement Vous, les enfants, quelques tâches qui incombent à la responsabilité du maire.

Sur ces quelques explications qui, j'espère, auront éclairci votre vision, je vous souhaite de passer un très bon Noël 1999 et Vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'an 2000.

Amitiés,

Votre Maire,
Gilbert Marignier.

GARAGE
GOUTTEFANGEAS



MECANIQUE - CARROSSERIE

PLUS à votre service

LOCATION de VEHICULES

TOURISME, UTILITAIRE et CAMPING-CAR

*une gamme complète pour des vacances réussies
à frais réduits*



04 78 57 15 55

3, rue du
11 Novembre 1918
69290 CRAPONNE

Fax
04 78 57 97 12

QUESTIONS RÉPONSES ENTRE LE MAIRE ET LES ENFANTS

Les enfants des classes de Marie-Odile Nicolon en CP et de Bernard Cavassa en CM1/CM2 ont été interrogés, en fin d'année scolaire 1998, sur les deux questions suivantes :

- Quel est le rôle d'un maire ?
- Quelle est la fonction d'un conseiller municipal ?

Leurs réponses ont été publiées dans le bulletin municipal de décembre 1998. Ces enfants doivent se demander d'une part, si le maire et les conseillers municipaux ont bien lu leurs réponses et d'autre part, si ceux-ci remplissent bien les fonctions qu'ils supposent.

Pour ce faire, Antoine Battesti et Charles Vera ont bien voulu expliquer, dans un premier temps, leurs motivations pour faire partie du Conseil municipal, puis indiqueront certaines de leurs tâches au sein de celui-ci.

Antoine Battesti : "Durant ma période active, je me suis toujours intéressé à la "repubblica" sans jamais avoir eu le temps de m'y consacrer. Lorsque l'on m'a proposé de m'inscrire sur la liste des candidats aux municipales de 1995 à Pollionnay, je n'avais aucune raison sérieuse de refuser. Il me semble que d'être conseiller, c'est un moyen d'être un citoyen à part entière."

Charles Vera : "Au départ, avec un groupe de jeunes, nous nous sommes interrogés, sur le fait qu'il n'y avait qu'une seule liste de présentée pour les élections municipales. Pour offrir une alternative, nous avons donc décidé de constituer une seconde liste afin de créer une opposition et une dynamique, ceci afin de montrer que la jeunesse s'intéressait aussi à la vie sociale de Pollionnay."

Personnellement, c'est une forme de curiosité également qui m'a poussé à me présenter. Je désirai comprendre comment l'organisation et la vie de la commune pouvaient fonctionner. Mon regret vient du fait que mes études m'ont trop éloigné pour que je puisse participer aux commissions ainsi qu'aux tâches qui rythment la vie de la commune."

Pour répondre aux questions des enfants, le maire est le personnage central de la commune.

Il a pour rôle :

- de représenter l'État, à savoir publier les lois et règlements nationaux, établir les listes électorales,

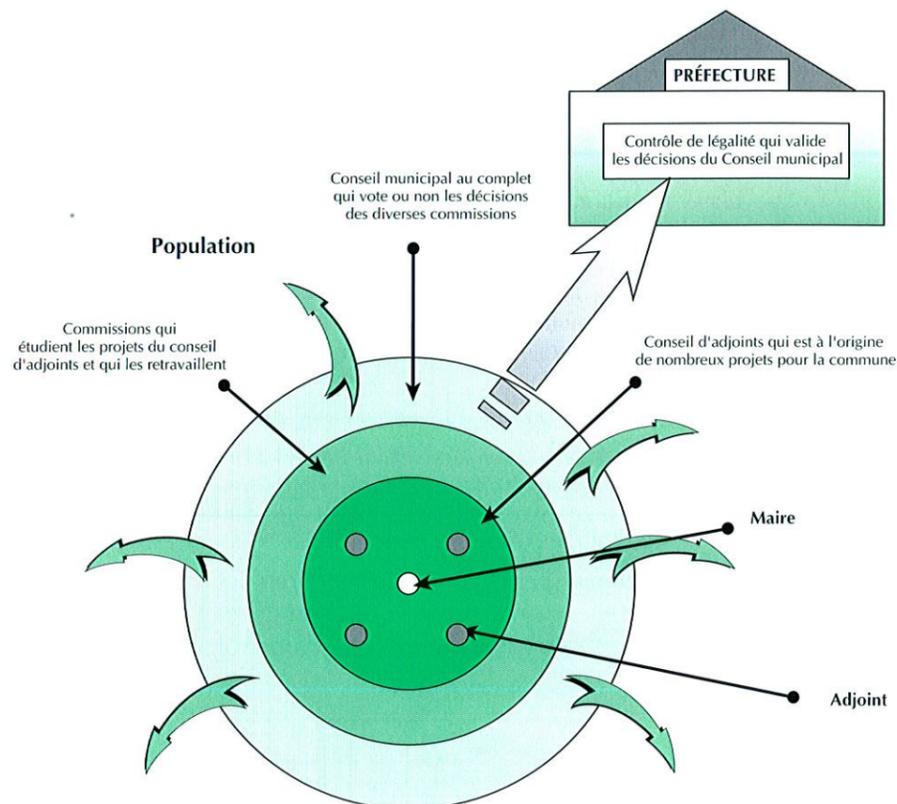
célébrer les mariages, en tant qu'officier de police judiciaire, constater les infractions, recevoir les plaintes et dresser des contraventions ;

- de faire appliquer les décisions du Conseil municipal, comme engager et signer les dépenses, signer les contrats avec tous les partenaires de la commune, représenter la commune en justice et dans les cérémonies officielles ;
- de diriger les services municipaux de la commune, c'est-à-dire nommer et affecter les fonctionnaires de la commune ;
- du maintien de l'ordre public ; il prend les arrêtés municipaux et dirige la police municipale.

En ce qui concerne la deuxième question, un Conseil municipal est une assemblée qui réunit les conseillers municipaux. Ils sont élus par la population lors des élections municipales. Les conseillers municipaux se réunissent en groupes de travail appelés commissions. On trouve classiquement une commission pour chaque domaine d'intervention de la commune (urbanisme, finances, école...) souvent présidée par un des adjoints de la municipalité.

Les commissions étudient en détail les propositions du conseil des adjoints. Celui-ci ne décide pas mais **émet des propositions** qui seront ou non validées lors du vote de tout le Conseil municipal.

Voici un petit schéma résumant le rôle et la fonction d'une équipe municipale.



CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque Conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (en face de la salle Jourdan) au centre bourg.

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque exercice du Conseil municipal.

■ SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1999

• Présentation des coûts scolaires 1998-1999

École maternelle :	304 686,80 F
École primaire :	202 827,26 F
	soit 507 514,06 F

Coûts moyens par enfant :

- 5 488,83 F pour un enfant de maternelle
 - 2 177,94 F pour un enfant de primaire
- | | |
|---------------------------|--------------|
| Activités périscolaires : | 102 936,94 F |
| Restaurant scolaire : | 123 466,77 F |
| Coût global : | 733 917,77 F |

Les coûts scolaires représentent le quart du budget total de notre commune.

• 14^e tranche d'assainissement

Une demande de subvention est faite auprès de la FNDAE pour les travaux effectués à la Poizatière. Le concours financier est acquis à hauteur de 40%.

La commune pourrait éventuellement bénéficier d'une subvention complémentaire de l'agence de l'eau et propose de solliciter cette subvention.

Voté à l'unanimité.

• Loi Chevènement du 12.07.99

Cette loi renforce et simplifie la coopération intercommunautaire.

L'impact principal concerne le budget avec la mise en place d'une taxe professionnelle unique. La commune ne touchera plus de taxe professionnelle. De ce fait, des compétences seront transférées des communes à la communauté de communes pour ne pas mettre en péril l'équilibre financier des communes.

■ SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1999

M. le Maire accueille et présente Mme Annie Schmitt, notre nouvelle secrétaire de mairie.

• Débat autour de la création d'un emploi jeune à mi-temps

La commune de Sainte Consoce nous a sollicité pour partager un poste d'emploi jeune.

Ce jeune pourrait occuper un poste d'agent de développement au service de la vie associative.

Coût estimé pour la commune, environ 10 000 F par an. La commission finance étudiera l'aspect budgétaire.

Un groupe de travail définira un profil de poste.

La décision définitive sera arrêtée lors de la prochaine séance du Conseil municipal. Accord de principe acquis à l'unanimité pour continuer ce travail de réflexion.

• Régime indemnitaire et indemnité d'exercice des missions.

Il est expliqué que pour payer des heures supplémentaires, la commune doit prendre une délibération de principe, afin que le trésorier puisse effectivement rémunérer les agents concernés. Il est indiqué que certaines heures sont récupérées et d'autres payées.

Voté à l'unanimité.

• Rapport sur l'eau et l'assainissement

Depuis 1995, il y a une progression linéaire du nombre d'abonnés alors que la consommation reste stable. La qualité des eaux distribuées est bonne. Le prix moyen pour une consommation de 120 m³ par an a baissé : il est de 10,77 F le m³ en 1998.

En ce qui concerne l'assainissement, il y a une baisse du volume des eaux traitées par la station, qui s'explique par le raccordement de certaines zones sur le réseau de la Courly. On peut noter les volumes importants de l'assainissement autonome. Le coût de la part assainissement est de 9,21 F le m³ toujours pour une consommation de 120 m³ annuelle.

Le rapport annuel sur l'eau est consultable en mairie à la disposition de tous.

• Mission locale

Les démarches pour la transformation des PAIO d'Ecully et de Tassin en mission locale se poursuivent. Nous sommes là sur le terrain de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans.

Notre Communauté de Communes est, pour l'instant, réticente à prendre cette compétence.

Au contraire, notre commune souhaite que ce soit le cas.

Un débat est engagé. Ces prochaines semaines, nous ferons un nouveau point.

• Collèges de l'Ouest Lyonnais

Les collèges de l'Ouest Lyonnais sont saturés. Une étude et une réflexion sur un nouvel établissement sont amorcées. Ce collège se situerait sur le territoire de la Communauté de Communes.

• Mme Jacqueline Tourrasse très touchée, a tenu à remercier le Conseil municipal pour le dépôt d'une plaque sur la tombe de son mari.

M. Hervé de Rouville a aussi remercié le Conseil municipal pour la gerbe envoyée à l'occasion du décès de son père.

INFOS MUNICIPALES

■ SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1999

• Création d'un emploi jeune à mi-temps

Un poste d'emploi jeune va être mis en place en partenariat avec Sainte Consorce. Ce sera un poste d'agent coordinateur et de développement de la vie associative.

Voté à l'unanimité.

• Médiathèque

Le prix de l'adhésion pour le prêt des documents passera de 30 F à 35 F au 1^{er} janvier 2000.

Voté à l'unanimité.

• Subventions allouées aux associations

- Anciens combattants	100 F
- Foot	5 000 F
- Clique	1 500 F
- Sapeurs pompiers	1 250 F
- Boules	1 000 F
- Boules : dotation municipalité / concours	500 F
- Associations des familles	600 F
- Club du Tilleul	1 000 F
- École de musique	3 000 F
- Maison de la Rencontre	700 F
- Maison de la Rencontre (excep.)	600 F
- Sou des Écoles	1 800 F
- Chasse	500 F
- Association Geneviève Dumont	700 F
- Association des Mandrières	800 F
- Les jeunes	3 500 F
- Action catho des enfants	500 F

Sous total commune 23 050 F
Augmentation 9,76 %

- Lutins de l'Ouest	300 F
- Amis de la BDP	1 100 F
- Association Paragrêle	2 700 F
- SPA	1 587
- Association des utilisateurs Winclœ	400 F

Compte-rendu repris par A. Brottet, adjoint.

UN NOUVEL EMPLOI JEUNE À POLLIONNAY ?

Ces derniers temps, notre commune a été interpellée par celle de Sainte Consorce pour envisager la création commune d'un emploi jeune.

Là encore, nous sommes dans le cadre d'un contrat aidé mis au service de l'insertion professionnelle des jeunes, au travers de mesures instituées par les pouvoirs publics. C'est un contrat de cinq ans. Pour notre collectivité, le coût annuel, à mi-temps, serait environ de 10 000 F.

Actuellement, notre commune emploie Victor Féliciano par le biais de ce statut.

Victor a débuté sur un contrat emploi ville dans une logique d'insertion. Ce jeune va mettre à profit cette expérience pour se professionnaliser en entreprenant prochainement une formation dans les métiers de l'animation. Victor travaille en lien avec la maison des jeunes, la médiathèque et le périscolaire.

Concernant cet autre emploi jeune, la logique serait différente. Le jeune présenté aura un niveau d'étude qui lui permettra de répondre à de plus grandes responsabilités.

Cela étant dit, pour arriver à une décision, des démarches sont en cours. Un groupe de travail réunissant élus et responsables associatifs, a donné un avis favorable dans la mesure où tous les acteurs de notre vie publique ont bien conscience de la fragilité de notre tissu associatif. Un autre groupe, plus restreint, travaille sur le profil de poste en lien avec Sainte Consorce. La commission finance étudie l'impact budgétaire.

Ce qui se dessine, c'est la création d'un poste d'agent de développement de la vie associative.

Le Conseil municipal pourra arrêter une décision en toute connaissance de cause.

Processus à suivre donc...

André Brottet, adjoint.

NOTE D'INFORMATION À LA POPULATION

Aucun texte législatif n'impose au maire d'une commune de délivrer un certificat d'hérédité. En raison des problèmes rencontrés dans certaines successions, je ne délivrerai plus à compter de ce jour, ce genre de document. Vous pouvez le faire établir auprès d'un notaire, dont la compétence est pleine et entière.

Le maire

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une structure au service des assistantes maternelles, des familles et des enfants.

10, rue de la Mairie
69290 St Génis-les-Ollières
Tél. 04 78 57 44 91

INFOS MUNICIPALES

UN NOUVEL AGENT DE VOIRIE EN CONTRAT EMPLOI CONSOLIDÉ

Au printemps dernier, le Conseil municipal a décidé de créer un poste d'agent de voirie dans le cadre d'un emploi aidé, à savoir un contrat emploi consolidé.

Cette mesure s'inscrit dans la politique d'insertion professionnelle des chômeurs de longue durée instituée par les pouvoirs publics.

Notre service voirie a besoin d'être renforcé. Notre choix est donc d'utiliser cette mesure. C'est un contrat de cinq ans maximum, révisable chaque année. La première année, son coût annuel est d'environ 8 000 F à la charge de la commune.

C'est M. Emmanuel Revon qui a été recruté. M. Revon bénéficiait déjà de cette mesure par le biais du dispositif des brigades vertes initié par le Conseil Général du Rhône. M. Revon aura 29 ans, habite Dardilly et est titulaire d'un CAP et d'un brevet professionnel horticole option "jardin espaces verts". M. Revon débutera le lundi 3 janvier 2000. Souhaitons une bonne insertion sur notre commune à M. Revon!

André Brottet, adjoint.

CONTOURNEMENT AUTOROUTIER DE L'OUEST LYONNAIS

Concernant ce dossier, pas de nouvelle n'est pas forcément signe de bonnes nouvelles. Notre opposition au contournement autoroutier de l'Ouest Lyonnais doit sans cesse être réaffirmée. Pour cela, nos moyens d'actions doivent évoluer.

La structure informelle d'un collectif des élus, mise en place il y a quelques années, a montré ses limites. Il a donc été décidé de créer une association pour donner encore plus de poids à un mouvement qui compte un millier d'élus et qui représente une centaine de communes. Cette décision sera confirmée le 13 décembre à Saint Laurent-d'Agny.

L'espoir est que cette nouvelle étape apporte un plus à notre combat en vous rappelant que ce n'est pas une affaire d'élus, mais que cela nous concerne tous.

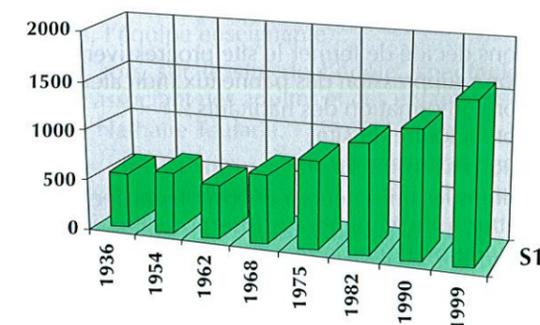
L'autoroute déchirerait un tissu local péri-urbain déjà bien fragile. Alors restons en éveil.

André Brottet, adjoint.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

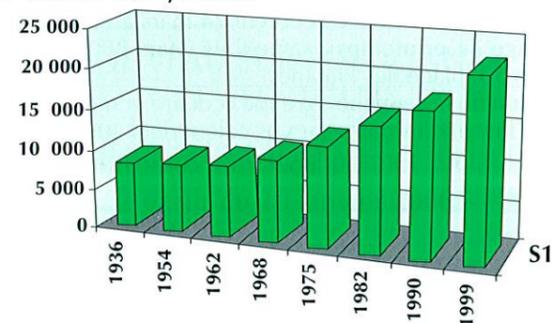
Un des événements – déjà presque oublié – de l'année 1999, a sans doute été le recensement de la population. Eh oui, notre pays voulait savoir combien nous serions à aborder l'an 2000. Sans redire tout ce qui a déjà été largement commenté dans la presse, revenons seulement un peu sur notre passé récent.

La population de la commune de Pollionnay



Recensement 1999 : 1 578 habitants

La population de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais



Recensement 1999 : 22 301 habitants

Il est intéressant de remarquer que les augmentations de population sont, en particulier, sur les récentes années, très voisines entre la commune de Pollionnay et les communes qui composent aujourd'hui la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL).

Augmentation	1968	1975	1982	1990	1999
Pollionnay	27 %	28 %	26 %	16 %	25 %
CCVL	16 %	21 %	24 %	15 %	25 %

Bien entendu, le total CCVL cache de grandes disparités entre communes, mais finalement dans ce domaine aussi, Pollionnay n'est pas si différent des communes voisines.

Jean-Paul Jasserand, adjoint.

INFOS MUNICIPALES

COMMISSION ENVIRONNEMENT

DÉPÔT DÉCHETS VERTS

Depuis deux ans, nous avons mis à disposition ce site pour les habitants de Pollionnay.

Son fonctionnement était basé sur le recyclage de ces déchets verts en partenariat avec un agriculteur.

Force est de constater que ce n'est pas le cas (problème technique, de triage...).

Nous avons décidé de fermer le site progressivement :

- 1^{re} action : suppression des panneaux indicateurs ;
- 2^e action : information des habitants ;
- 3^e action : clôture du site ;
- 4^e action : nettoyage du site.

Nous invitons les utilisateurs à déposer leurs déchets verts à la déchetterie de Vaugneray (filiale de recyclage Végé Rhône) ou de pratiquer la technique de compostage chez soi.

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Date : du 18 au 25 mars 2000

Thème retenu : tri électif, valorisation des déchets

Programme : Conférence vendredi 24 mars à 20 h 30

Nettoyage de printemps : samedi 25 mars 2000 (rendez-vous 8 h 30, place des Platanes)

Animation de la semaine : groupe scolaire et médiathèque

Merci d'inscrire les dates sur vos calendriers 2000.

Michel Bouchard, conseiller municipal.

ETAT CIVIL

■ NAISSANCES

Pierrick Morellon, le 4 novembre

Kévin Monard, le 19 novembre

■ DÉCÈS

5 décès aux Aurélias

2 décès à la Maison de Retraite "Jean Villard"

LES FILS DE
JEAN FAURE

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

GREZIEU-LA-VARENNE . Tél. 04 78 57 18 04

PLAN DE DÉNEIGEMENT

Priorité au dégagement des centres médicaux ou de retraite et groupe scolaire, puis les routes les plus importantes et les plus fréquentées pour terminer par les chemins desservant les maisons isolées :

1. VC n°8 : les Presles (groupe scolaire, arrêt de bus, Centre de Convalescence "les Presles")
2. VC n°2 : la Poizatière, la Rapaudière, Pont Rompu aller et retour.
3. Le Labbé (rue Notre Dame de Lorette, le Labbé, la Poizatière, chemin entre VC n°2 et D 610), retour vers le village par la VC n°2.
4. Les Martines, la Rivière
5. Les Balmes, Ponce, Rochecoucou
6. Les Martines Nord, le Verdy
7. Valency
8. Mercruy, Larny
9. VC n°9 : la Garnière
10. Les autres chemins suivant la situation géographique.

Robert Ravel, adjoint à la voirie.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

samedi 8 janvier à 11 h

salle municipale

Ouvrons l'année 2000
en partageant un moment
de convivialité autour
d'un apéritif amical.

Respectez les places de parking réservées aux personnes handicapées.
Une signalétique vient d'être mise en place concernant deux places, l'une devant la mairie, l'autre devant le futur local commercial.

Nous faisons appel à votre sens civique.

Le maire

INFOS MUNICIPALES

RÉSEAUX : LE GAZ CONTINUE ET LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE

La construction de la 2^e tranche du réseau de distribution de gaz (voir le bulletin municipal précédent) débutera avec quelques semaines de retard, début janvier 2000.

Ce léger différé est mis à profit pour coordonner ce chantier avec celui de la construction du réseau câblé (fibre optique).

Rappelons qu'à l'initiative du Conseil Général du Rhône, l'ensemble des communes du département doivent être desservies avant la fin de l'année 2001.

Pour Pollionnay, ce sera pour 2000. Cette nouvelle infrastructure de communication offrira à un nombre important d'habitants bien sûr, un "bouquet" de chaînes télévisées, mais aussi et surtout l'accès à un nouvel opérateur en téléphonie ainsi que la connexion à Internet - La Toile ! - à des débits et des qualités incomparables.

Renseignements sur le projet de réseau en mairie.

Robert Ravel, adjoint à la voirie.

LOCAL COMMERCIAL

Commencés depuis début octobre, les travaux d'aménagements du commerce multi-services (tabac-presse, épicerie, petite restauration) se déroulent normalement et seront terminés début 2000.

Ceci permettra l'ouverture fin du 1^{er} trimestre de l'activité de l'épicerie, tabac-presse, petite restauration. Rappelons que ce fond de commerce est confié par la commune, par bail commercial, à M. et Mme Bataille, actuels gérants du Tabac-presse.

Au cœur de notre village, l'ouverture de ce nouveau commerce proposant une gamme de services aussi étendue, sera la traduction concrète de la volonté de la municipalité de dynamiser et revitaliser la vie du centre bourg.

Alors, sous aucun prétexte, vous ne pouvez manquer cette ouverture !!!

Robert Ravel, adjoint à la voirie.

EN ROUTE VERS L'AN 2000

La préparation de la fête de l'an 2000 prend forme.

Son architecture commence à se décliner, en voici, en levée de rideau, les premières révélations !

Le samedi après-midi du **24 juin**, dans la salle polyvalente et à travers le village, symbole du labyrinthe (complexité de la vie) et des portes (idées du passage et du temps qui passe) avec à la clé un marché des connaissances (accès au savoir).

Opérateurs, l'équipe enseignante

Le samedi soir, sur le site de l'école, spectacle son et lumière en associant des adultes et des enfants.

Animatrice Nathalie Teulade.

Toujours le samedi soir, sur le site du terrain paroissial, grand bal avec un orchestre.

Le dimanche matin du **25 juin**, à travers le village, défilé de rue puis sur le site du terrain paroissial, grand moment de convivialité avec un repas avec animation musicale.

Le compte à rebours est amorcé, commencez à vous préparer !

André Brottet, adjoint.

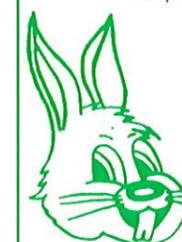
NOUVEAU SUR POLLIONNAY ET ALENTOURS

Infirmière libérale diplômée d'état
à partir du 10 janvier 2000

Mme Biton Corinne

06 07 41 81 95

Dans le cadre champêtre et forestier,
des produits naturels



Auberge
des Garennes

Menu Campagnard - Banquets - Repas d'Affaires
Anniversaires - Mariages - Séminaires
Terrasse ombragée - Jeux d'enfants

Col de la Croix du Ban - Soucieux-les-Mines

Tél. 04 74 70 48 47

Route départementale 610, entre Pollionnay et St-Pierre-la-Palud

INFOS MUNICIPALES

REPAS DE NOËL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Un geste d'amitiés pour nos aînés



Photos :
Hervé de Rouville

Les personnes n'ayant pu venir au repas, auront un colis.



Assurances - Placements

Mme CARRET Claudette
Mme GIRARD Nathalie

51, avenue Docteur Serrullaz
69670 Vaugneray

Tél. 04 78 45 86 84 - Fax 04 78 45 89 60

UN AN APRÈS, MICHEL SERRES NOUS ÉCRIT

*"Monsieur le Maire,
chers collègues de l'école,
chers amis de toute la ville,
Je vous remercie de votre courrier et je suis très touché que
vous demandiez de mes nouvelles. Tout mon travail de l'an-
née va se concrétiser par la parution de deux nouveaux
livres, au début du mois de novembre. Le premier s'appelle
Paysages des Sciences et le second **Variations sur le corps**.
Ce sont de beaux livres illustrés pouvant être offerts en
cadeau de Noël. Le texte du second devrait intéresser un
large public puisqu'il y est question aussi bien de la beauté
que du sport, de la vie que de la mort, de la jeunesse que
de la vieillesse.*

*Je suis allé cet été en Uruguay, Brésil et Paraguay et je pars,
dès demain, pour le Québec et Terre-Neuve, toujours pour
des conférences dans les universités. Je passerai, avant de
prendre l'avion, chez l'éditeur, pour envoyer mes deux
livres aux gens de votre ville, aux élèves et aux enseignants
de l'école, dont j'ai un si merveilleux souvenir.*

*Je n'oublie pas que les vœux, ces temps-ci, doivent se dire
trois fois : **bonne année, bon siècle et bon millénaire à toute
la ville de Pollionnay.***

*Soyez sûrs, Monsieur le Maire et chers amis, de ma fidèle
amitié."*

Michel Serres.

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Mardi, mercredi, jeudi, samedi
de 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi de 14 h 00 à 16 h 30

SECRETARIAT

Tél 04.78.48.12.09 - Fax 04.78.48.15.09

ECOLE PUBLIQUE MICHEL SERRES

Tél 04.78.48.16.79 - Fax 04.78.48.17.24
E-mail : cc.michel.serres.pollionnay@marelle.org

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél 04.78.48.17.34

LOCAL DES POMPIERS

Tél 04.78.48.15.80

MÉDIATHÈQUE

Tél 04.78.48.14.69

INFOS MUNICIPALES

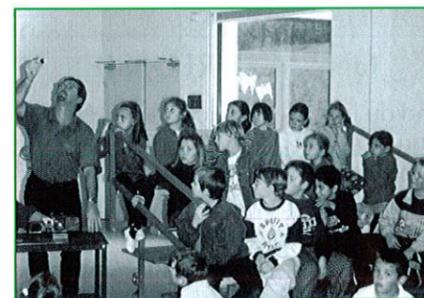
LIRE EN FÊTE AVEC LA MJC ET LA MÉDIATHÈQUE



LIRE EN FÊTE
15,16 OCTOBRE 1999



CEUX QUI CRÉENT ET QUI FABRIQUENT LES LIVRES SONT VENUS À L'ÉCOLE



Ce week-end a débuté le vendredi après-midi à l'école Michel Serres avec la visite de Mme Lamouille (Bayard Presse), et M. Ayats et Durbec (auteur et illustrateur de BD). Paroles d'enfants : "Ils nous ont fait découvrir les trucs et astuces de la BD. Ils nous ont présenté des extraits de leur future BD sur le dopage... Maintenant, c'est à nous d'en inventer une... Ils reviendront nous voir."

AU FOUR ET AU MOULIN



Le soir, à 20 h 30, Josette Chavand a présenté et dédié le livre retraçant un siècle d'histoire familiale et régionale à partir des notes de sa maman, Claudine Cellier. Un instant fort d'émotion et de partage d'une vie à la fois simple et extraordinaire.

LE DÉFILÉ



Le lendemain, samedi 16 octobre à 10 h 30, démarrait de l'école, un défilé d'enfants déguisés en personnages de contes ou BD. **La Clique de Pollionnay** emmenait grands et petits jusqu'à l'esplanade de la médiathèque en passant dans la Maison de Retraite.

Un succès sans précédent quant au nombre d'enfants déguisés et le façonnage créatif des costumes (bravo les mamans!).

MAIS OÙ EST CHARLIE ?



Une surprise attendait les enfants : tandis qu'ils étaient occupés à écouter les consignes du jeu, une vingtaine de Charlie se regroupaient derrière eux. Les enfants ont

INFOS MUNICIPALES

cherché l'unique Charlie vêtu du déguisement complet du héros du livre illustré de la série des "Charlie".

Un moment d'amusement pour tous, avec comme récompense une méga distribution de bonbons !

APÉRO

Déjà l'heure de L'apéritif, gracieusement offert par la municipalité pendant que le sou des Écoles proposait une restauration rapide.

EXPOS



Porte ouverte à la médiathèque avec deux expositions : "Tom Tom et Nana" et les "Héros de la BD". Celle-ci remercie l'association des Amis de la BDP pour sa subvention à l'occasion de cette manifestation.

Sous le chapiteau, prêté par le Comité des fêtes installé devant la médiathèque, Mme Bolland et Mme Lamouille, proposaient leurs livres illustrés et BD, tandis que les bénévoles de la médiathèque présentaient ceux du Jardins des lettres.

ATELIERS



Dès 14 h, débutait à la salle des associations, le concours de BD du CP aux Ados. Après maintes délibérations longues et difficiles, le jury a récompensé 25 dessins, c'est-à-dire tous les participants.

En même temps, à la médiathèque, l'atelier de marque page pour les plus jeunes, connu un vif succès.

Également à la MJC, démarrait une BD géante, caricaturant 14 personnalités du village. Un coloriage spontané et collectif est venu l'agrémenter. Un concours improvisé a sollicité l'assistance pour identifier les "héros involontaires" de cette BD.

THÉÂTRE IMPRO



Toujours sur le thème de la BD, la troupe piochait un sujet dans un chapeau. Ils s'accordaient quelques minutes pour préparer la scènette et laisser deviner les enfants. Les enfants complètement captivés et prompts à répondre, ont eu la surprise et le plaisir de participer avec la troupe à quelques scènes.

UNE FÊTE RÉUSSIE

Ce week-end du livre s'est attaché à offrir un programme varié et de qualité ouvert à tous les villageois. Cette réussite est due à une collaboration étroite et amicale entre les associations participantes à cet événement et à tous les bénévoles spontanés. Merci à tous.

Avec le concours de : Association des Amis de la BDP, Municipalité, École Michel Serres, Comité des fêtes, MJC, Clique de Pollionnay, Sou des Écoles.

Les photos sont exposées à la médiathèque.

**PLUS D'OUVERTURE
POUR L'AN 2000**

**OUVERTURE
D'UNE NOUVELLE
PERMANENCE
A LA MEDIATHEQUE**

**A PARTIR
DE JANVIER 2000**

**LE JEUDI
DE 17 h à 19 h**

CALENDRIER DES FÊTES 2000

ORGANISATEUR	DATE	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
Municipalité	Samedi 8 janvier	11 h 00	Vœux de la municipalité	Salle municipale
Club de foot	Samedi 8 janvier	17 h 00	Tirage des Rois	Salle des associations
Société de chasse	Dimanche 16 janvier	9 h 00	Ass. Générale - Fermeture	Salle des associations
Club du Tilleul	Jeudi 20 janvier	14 h 30	Ass. Générale et fête des Rois	Salle municipale
Anciens Combattants	Samedi 29 janvier	16 h 00	Assemblée Générale	Salle des associations
Boule des Pins	Samedi 5 février	8 h 00	Grand Prix de la municipalité	Boulodrome de Vaugneray
Boule des Pins	Dimanche 6 février	8 h 00	Grand Prix de la municipalité	Boulodrome de Vaugneray
Club du Tilleul	Dimanche 27 février	14 h 00	Concours de belote	Salle municipale
Association G. Dumont	Samedi 4 mars	10 h 00	Assemblée Générale	La Remise
Club de foot	Samedi 18 mars	20 h 00	Karaoké	Salle municipale
Club du Tilleul	Jeudi 23 mars	14 h 00	Anniversaires	Salle municipale
Sou des écoles	Samedi 25 mars	20 h 00	Fête	Salle municipale
Maison de la Rencontre	Courant du mois		Sortie à Paris	
Classe en 0	Dimanche 9 avril	10 h 00	Animation - Repas	Salle municipale
Boule des Pins	Samedi 22 avril	14 h 00	Concours	Stade
Boule des Pins	Lundi 24 avril	8 h 00	Concours	Stade
Club de foot	Samedi 29 avril	Journée	Tournoi Poussins/Benjamins déb.	Stade
Classe en 1	Dimanche 30 avril	Nuit	Muguet de Mai	Tout le village
Anciens Combattants	Lundi 8 mai	11 h 00	Cérémonie - Repas	Salle municipale
Boule des Pins	Dimanche 14 mai	8 h 00	Concours	Stade
Société de chasse	Dimanche 14 mai	9 h 00	Ass. Générale - Ordinaire	Salle des associations
Ensemble Vocal Ouest Lyonnais	Samedi 13 mai		Soirée Répétition	Salle municipale
Ensemble Vocal Ouest Lyonnais	Dimanche 14 mai		Matinée Répétition	Salle municipale
École Michel Serres	Mardi 16 mai	20 h 30	Concert musique	Salle municipale
Club du Tilleul	Jeudi 18 mai	Journée	Sortie de printemps	Extérieur
École Michel Serres	Vendredi 26 mai	20 h 30	Soirée chant	École
Club de foot	Vendredi 26 mai	20 h 00	Concours de pétanque	Stade
Municipalité	Samedi 27 mai	11 h 00	Fête des Mères	Mairie
Association G. Dumont	Samedi 3 juin	18 h 00	Vernissage (tous les week-ends)	La Remise
Boule des Pins	Dimanche 4 juin	Journée	Sortie	Extérieur
Club de foot	Vendredi 9 juin	20 h 30	Assemblée Générale	Salle des associations
Club du Tilleul	Jeudi 15 juin	14 h 00	Anniversaires	Salle municipale
Tout le village	Samedi 24 juin	Journée	Fête de l'An 2000	Tout le village
Tout le village	Dimanche 25 juin	Journée	Fête de l'An 2000	Tout le village
Boule des Pins	Vendredi 7 juillet	18 h 30	Concours	Stade
Sapeurs Pompiers / Municipalité	Jeudi 13 juillet	Soirée	Cérémonie et bal	Salle municipale
Association G. Dumont	Samedi 2 septembre	18 h 00	Vernissage (tous les week-ends)	La Remise
Classe en 1	Samedi 2 septembre	Journée	Animation - Vogue	Village
Club de foot	Dimanche 3 septembre	Journée	Tournoi seniors	Stade
Comité de la Foire	Dimanche 3 septembre	Journée	Foire	Village
Club du Tilleul	Jeudi 21 septembre	14 h 00	Anniversaires	Salle municipale
Maison de la Rencontre	Dimanche 1 octobre	Journée	Sortie de la plaquette du pré-inventaire	Salle municipale
Loisirs VTT	Dimanche 1 octobre	10 h 30	2 ^e édition duel VTT	Monts du Lyonnais
Maison de la Rencontre	Dimanche 1 octobre	10 h 30	Assemblée Générale	Maison de la Rencontre
Club du Tilleul	Dimanche 15 octobre	12 h 00	Repas	Salle municipale
Boule des Pins	Samedi 4 novembre	13 h 30	Concours	Stade
Sapeurs Pompiers	Vendredi 10 novembre	20 h 00	Soirée choucroute	Salle municipale
Anciens Combattants	Samedi 11 novembre	11 h 00	Cérémonie	Salle municipale
Anciens Combattants	Samedi 18 novembre	12 h 00	Choucroute	Salle municipale
Société de chasse	Samedi 25 novembre	20 h 00	Repas chasseur	Salle municipale
Corps des Sapeurs Pompiers	Samedi 2 décembre	12 h 00	Sainte Barbe	
Municipalité	Jeudi 7 décembre	12 h 00	Repas de Noël des anciens	Salle municipale
	Vendredi 8 décembre	18 h 00	Illuminations - Animation	Village
Club du Tilleul	Jeudi 14 décembre	12 h 00	Repas de Noël	Salle municipale
Sou des écoles	Dimanche 17 décembre	14 h 30	Fête de Noël	Salle municipale
Maison de la Rencontre	1 ^{er} et 3 ^e dimanche de chaque mois			Dimanche café

VIE DE L'ÉCOLE

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE : DES POINTS À AMÉLIORER

Lors du conseil d'école du 27 novembre dernier, plusieurs points ont été abordés mettant en évidence des dysfonctionnements à propos de certains aspects de la vie quotidienne de l'école.

A propos de la circulation et du stationnement des voitures sur le site, il est rappelé que la dépose minute n'est pas un lieu de stationnement. Si ce lieu est encombré, il ne peut pas jouer son rôle de régulation. Toujours dans le cadre de la dépose minute, la manœuvre de retournement doit être faite sur le parking de la maison des Presles et non à l'entrée du parking de l'école. Un mauvais stationnement engendre des risques pour tous. Lorsque le parking est saturé, évitez de s'y engager.

Ces rappels de bon sens n'ont qu'un seul objectif, garantir la sécurité de nos enfants.

A propos du restaurant scolaire, concernant l'inscription par le biais des tickets, il est rappelé qu'il faut s'inscrire impérativement le mardi de la semaine X pour la semaine X + 1. En cas d'absence, il faut prévenir la veille avant 10 h, sinon le repas ne peut pas être décompté.

Cet article n'a pas la prétention d'être exhaustif, d'autres lieux et d'autres moyens de communication existent pour dialoguer régulièrement.

Mais à travers ces quelques exemples bien concrets, la municipalité voudrait vous faire partager cette impression que s'il est normal que les familles et la communauté éducative posent des exigences en interpellant la collectivité, la municipalité juge tout aussi normal de renvoyer chacun devant ses responsabilités.

Trop d'indisciplines et de négligences altèrent notre vie collective, à chacun d'être plus vigilant pour promouvoir un "meilleur vivre ensemble".

André Brottet, adjoint chargé des affaires scolaires.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 1999/2000

Ces activités ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 17 h 30.

Gymnastique rythmique et sportive Animatrice Emmanuelle Beaumont	1 h hebdomadaire
Eveil musical Animateur Francis Richert	1 h hebdomadaire
Atelier percussion Animateur Francis Richert	1 h hebdomadaire
Informatique Animateur Roger Beaumont	2 h hebdomadaire
Marionnettes Animateur Louis Do Bazin	1 h hebdomadaire
Terre et modelage Animatrice Danièle Dori-Geffroy	1 h hebdomadaire
Tennis de table Animateur Lucien Galland	1 h hebdomadaire
Gymnastique Animatrice Marie-Claude Baubrand	2 h hebdomadaire
Atelier bois Animateur Paul Teulade	1 h hebdomadaire
Atelier bricolage Animateur Paul Teulade	1 h hebdomadaire
Arts plastiques Animatrice Sandrine Pocachard	2 h hebdomadaire

Les partenaires de cette action :

l'équipe enseignante, le Sou des Écoles, les parents d'élèves et la municipalité.



VIE DE L'ÉCOLE

LES ENFANTS AUSSI PEUVENT APPRENDRE AUX AUTRES

Le mercredi 15 décembre à l'école Michel Serres de Pollionnay, un marché des connaissances s'est déroulé de 9 h à 11 h 30.

QU'EST-CE QU'UN MARCHÉ DES CONNAISSANCES ?

Depuis plusieurs années, l'école est engagée dans un processus de réflexion à propos des apprentissages. Un marché des connaissances, c'est un moment organisé et structuré pour permettre à une partie des enfants que nous appelons "marchands" de partager avec les autres enfants "les clients" des savoirs qu'ils sont capables de transmettre aux autres. Ces savoirs peuvent être non scolaires ou scolaires. Chaque marchand doit être capable de préparer matériellement son stand, de gérer les clients et de s'assurer qu'ils ont acquis ou non la compétence concernée. Le marché se déroule en deux parties pour permettre à tous les enfants d'être un moment client et un moment marchand.

EN QUOI LE MARCHÉ DES CONNAISSANCES SERT-IL AUX APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES ?

Pour être "marchand", un enfant doit proposer à sa classe "un brevet". Il doit fournir la preuve qu'il maîtrise bien la compétence qu'il propose et qu'il sait aussi la transmettre aux autres. D'élève, il devient professeur et découvre alors que transmettre un savoir n'est pas chose facile et qu'il nécessite de la part des clients écoute et attention. Chaque enfant réalise aussi qu'il sait des choses, qu'il ne sait pas tout, qu'il peut trouver de l'aide pour apprendre dans la communauté où il vit. Il est donc amené par ce biais à réfléchir sur l'acte d'apprendre. La dynamique ainsi mise en

place peut être réutilisée pour les travaux plus scolaires, les apprentissages étant facilités par le désir d'apprendre.

ET LES ADULTES DANS TOUT ÇA ?

Comme chaque fois, nous sollicitons les parents pour qu'ils nous aident à assurer la sécurité de tous les lieux de l'école afin que petits et grands puissent circuler librement d'un stand à l'autre.

Dans le cadre de la fête de l'an 2000, nous souhaiterions étendre cette activité aux adultes et organiser des échanges de savoir entre tous ceux qui le voudront bien.

Si vous désirez découvrir le marché des connaissances, prenez contact avec l'école. Nous serons heureux de vous accueillir pendant cette activité.

L'équipe pédagogique.

AIAD

Une association au service de l'aide à domicile
auprès des personnes âgées :

Place Andrée-Marie Perrin

69290 Craponne

Tél. 04 78 57 34 09

image
Photographie

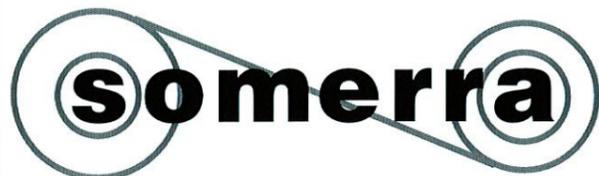
Nouveau

Tirage APS et 135 avec index
agrandissements

KODAK Express
Développement en 1 heure

04 78 57 04 89

103-105, av. Édouard Millaud
69290 craponne



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45



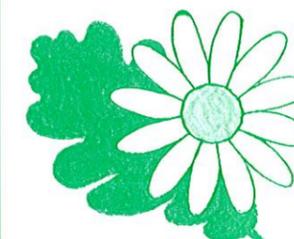
LM MACONNERIE

Lucien Marignier

Le Labbé - 69290 POLLIONNAY

Tél. 04 78 48 13 30 - Fax 04 78 48 16 35

Entretien Espaces Verts



Tonte, Taille,
Elagage,
Débroussaillage,
Plantation.

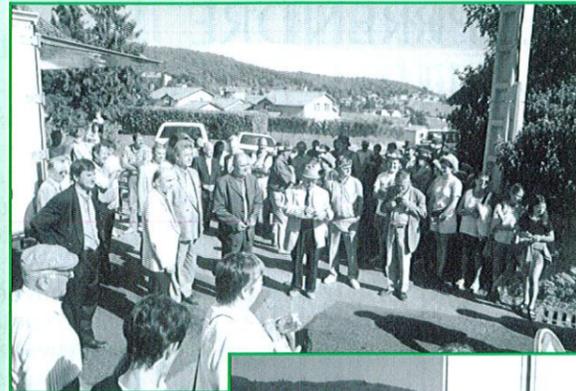
Patrick
POCACHARD

Le Bourg

Tel : 04.78.48.18.12. 69290 POLLIONNAY

RETOUR SUR UN AUTOMNE

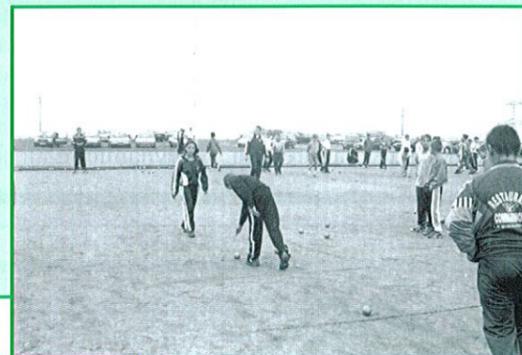
Dimanche 5 septembre : la 20^e foire de Pollionnay



Photos : Philippe Roux



Samedi 11 septembre :
Grand prix départemental des jeunes boulistes



Photos : Patrick Badoil



FERTILE EN ÉVÈNEMENTS

Dimanche 26 septembre : Concert de musique classique dans la demeure de M. et Mme Colin



Photos : Patrick Marchand



Dimanche 3 octobre :
1^{er} slalom VTT des Monts du Lyonnais



Photos : Loisirs VTT

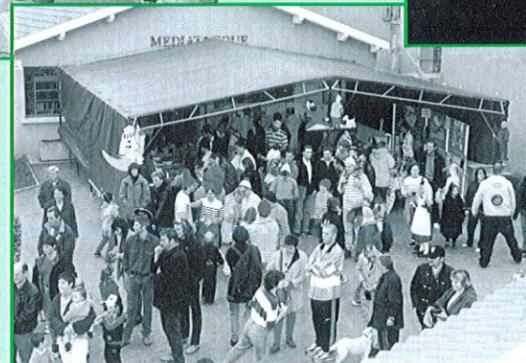
RETOUR SUR UN AUTOMNE FERTILE EN ÉVÉNEMENTS (SUITE)

Dimanche 3 octobre : Forum des associations



Photos : Lino Smaniotto

Vendredi 15 et samedi 16 octobre : Lire en Fête



Photos : Lino Smaniotto

LA VIE ASSOCIATIVE



SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

Le journal n°5 de l'association SCL a été largement diffusé dans la commune comme dans d'autres communes où existe un comité local de sauvegarde; il a apporté un certain nombre de précisions sur les projets autoroutiers en cours d'étude, le contournement Ouest de Lyon (COL) et l'A45 Lyon Saint-Étienne.

Bien que le Préfet de région ait indiqué que la zone d'étude et le cahier des charges du COL devraient être proposé avant la fin de l'année 1999, il n'y a là rien de nouveau et nous savons bien que certains grands élus, avec la direction des routes et l'équipement envisagent la réalisation de ces projets, cependant rien n'est encore décidé et avec nos élus, la SCL poursuit son combat avec détermination. Nous ne baissons pas les bras parce que :

- Le projet n'est pas inscrit au schéma routier national et un cahier des charges constituera, pour nous, un document à éplucher et à controverser – celui de l'A45 date de novembre 1995 et rien n'est encore joué pour cette autoroute.
- La saisine relative au COL va suivre son cours et permettre de renforcer l'opposition en nous appuyant sur des documents montrant le risque d'urbanisation en contradiction même avec les volontés exprimées par l'État; il y aura aussi à faire jouer la protection de l'environnement et du cadre de vie des habitants de l'Ouest Lyonnais. Nous soulèverons les problèmes de sécurité liés aux infrastructures sur le Sud pour le raccordement à l'A7.
- Les alternatives ferroviaires (transports combinés des marchandises et ferroutage) sont de plus en plus évoquées par les médias (surtout depuis la catastrophe du tunnel sous le Mont Blanc), suggérées par le gouvernement lui-même, elles ne doivent pas rester dans les cartons sans réelle implication des pouvoirs publics!
- Le collectif des élus opposés au contournement autoroutier de Lyon (et au COL en particulier) déborde largement

la seule région des Coteaux du Lyonnais – avec plus de 1 200 élus sur 92 communes, il concerne aussi le Beaujolais, la région Rhône-Gier, l'Isère, l'Est Lyonnais, la Loire. En outre et comme nous le souhaitons, il va se transformer en association de communes, pesant d'avantage face aux décideurs régionaux et nationaux.

- La SCL a développé son action et compte de nouveaux adhérents au Sud (Saint Didier-sous-Riverie, Riverie); elle travaille en partenariat avec les associations très actives que sont : SRG (Sauvegarde du pays Rhône-Gier), SCJ (Sauvegarde des Coteaux du Jarez, dans la Loire entre Givors et Saint-Étienne), l'ARDEN (Association pour le Respect du Droit et de l'Environnement) agréée en Isère, Rhône, Loire et des contacts viennent d'être pris avec des associations d'Annonay en Ardèche.

Nous avons dernièrement rencontré, à Paris, le responsable des affaires territoriales au Ministère des Transports et longuement insisté sur ce qui motive notre opposition et justifié notre désir de voir se faire "une politique soutenable des transports".

Tout ceci doit nous permettre, avec vous, de rester confiants; pour cela il est nécessaire que les habitants, ayant réalisé l'importance des enjeux pour leur avenir et celui de leurs enfants, conscients des risques encourus avec une pollution croissante et la perte définitive d'un espace aujourd'hui équilibré. A l'aube du troisième millénaire, nous nous battons ensemble pour préserver l'Ouest Lyonnais et l'avenir de notre région. Le bureau de la SCL vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président, Alain Troili.



Toute l'équipe du Sou des Écoles souhaite de très bonnes fêtes de fin d'années 1999 à l'ensemble des habitants de Pollionnay.

Laurence J., Danièle B., Patricia G., Nathalie T., Pierre P. et Marie-Ange M.

Jacques Poix Communications

PAO
PHOTOCOPIE
N & B – COULEUR
IMPRIMERIE
PAPETERIE



2 ADRESSES
POUR MIEUX
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo
T A S S I N
Tél. : 04 78 34 89 18
Fax : 04 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud
C R A P O N N E
Tél. : 04 78 44 87 66
Fax : 04 78 44 62 35

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE REDÉMARRE

Hé oui ! Une nouvelle équipe s'est constituée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20/11/1999.

Cette association fonctionne en complet partenariat avec la MJC.

Nous vous présentons les membres du bureau :

- Présidente : Mme Poccachard Agnès
- Vice-président : M. Rageade Christian
- Trésorière : Mme Monier Yolande
- Trésorière adjointe : Mme Marchaud Claire
- Secrétaire : Mlle Barbera Amandine
- Secrétaire adjoint : M. Teulade Olivier

Aujourd'hui, nous sommes heureux de compter 21 élèves dans notre école. Ils sont répartis sur des cours de : guitare, piano, jumbé et solfège.

Nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous témoigner en inscrivant vos enfants.

Espérant ne pas vous décevoir pour cette nouvelle année, nous comptons sur vous pour nos manifestations.

Pour le bureau, Mme Poccachard Agnès.

QUOI DE NEUF À LA MJC DE POLLIONNAY DEPUIS LA RENTRÉE 1999/2000 ?

FONCTIONNEMENT

Après une assemblée générale (29.10.99) et une assemblée générale extraordinaire (20.11.99) ; la MJC poursuit les activités programmées avec une équipe nouvelle.

Le Conseil d'administration est composé de :

- Amandine BARBERAT
- Pierre PERRA
- Stanislaw BROCHET
- Agnès POCCACHARD
- Elisabeth GALLONE
- Christian RAGEADE
- Gilles GARLET
- Nathalie TEULADE
- Claire MARCHAUD
- Olivier TEULADE
- Yolande MARIGNIER-MONNIER

Le bureau est composé de :

- Christian RAGEADE : Président
- Agnès POCCACHARD : Vice Présidente

- Claire MARCHAUD : Trésorière
- Yolande MARIGNIER-MONNIER : Trésorière adjointe
- Olivier TEULADE : Secrétaire
- Amandine BARBERAT : Secrétaire adjointe

L'association compte à ce jour 51 adhérents, répartis de la manière suivante :

- enfants (6-12 ans) : 19
- adolescents (13-18 ans) : 9
- jeunes adultes (18-25 ans) : 2
- adultes (25 ans et plus) : 21

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

• Informatique :

- janvier : découverte Internet
- mars : Word (traitement de texte)
- jeudi : création et animation de site-utilis. Internet (Roger Beaumont - Christine Roux)

• Anglais :

- ados-adultes/mercredi de 19 h 30 à 21 h 30 (Chris Banks)

• Gymnastique :

- ados-adultes/lundi : 10 h 45 à 11 h 45 et mercredi : 18 h 45 à 19 h 45 (M. C. Beaubrand)

• Théâtre impro :

- ado-adultes/jeudi de 20 h à 21 h 30 (D. Munier) MJC

• Troupe théâtre :

- ado-adultes/jeudi de 20 h à 22 h 30

• Théâtre enfants :

- (8-12 ans) mardi de 17 h 30 à 19 h à la MJC (G. Garlet)

• École de musique :

- Solfège (tous niveaux) mer. de 15 h 30 à 16 h 30
- Guitare (dès 6 ans) mer. de 14 h à 17 h
- Trompette (dès 8 ans) mer. de 14 h à 17 h
- Piano (dès 6 ans) du lundi au vendredi de 16 h 30 à 19 h
- Percussions (dès 6 ans) le jeudi de 18 h à 21 h

• Pêche à la ligne :

- (7-12 ans) un samedi sur deux de 9 h à 12 h
- inscriptions et paiement le mercredi précédent

La MJC c'est aussi :

• Baby sitting (renseignements à la MJC)

voir tableau en page suivante

• Vie du foyer :

- billard, baby-foot, des tournois inter-MJC, des jeux de rôles plateaux, ... (renseignements auprès de Victor à la MJC)

LA VIE ASSOCIATIVE

Noms et disponibilités des personnes assurant des gardes d'enfants

Nom	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Amandine B 04 78 48 16 11	19 h à 23 h	16 h à plus	16 h à 23 h				
Nelly V. 04 78 48 12 90	19 h à 23 h	toute la journée	toute la journée				

LES MANIFESTATIONS

Pour mémoire :

- 05/09 : Café délire pour la foire de Pollionnay avec le Sou des Écoles
- 26/09 : Concert classique en collaboration avec la médiathèque
- 03/10 : Participation au Forum des Associations
- 15 et 16/10 : Lire en fête en collaboration avec la médiathèque et le Sou des Écoles
- 31/10 : Halloween (maquillage et défilé des enfants déguisés, crêpes-partie)
- 04/12/99 : Concert Reggae
- 08/12/99 : Organisation de la fête des illuminations avec animation musicale et théâtrale (Participation de la médiathèque.)

Dates à retenir :

- Janvier 2000 : Sortie VTT
- Janvier 2000 : Sortie spéléo
- Dimanche 16 janvier : sortie ski Le Corbier (160 F)
- 29 - 30 janvier : Week-end ski (Plan de la vache)
- Dimanche 12 mars : sortie ski Val Thorens (185 F)
- Avril-Mai 2000 : Sortie escalade à Pollionnay
- Mai 2000 : Fête de la musique
- Si l'une ou l'autre de ces activités ou sortie vous tente,
- si vous avez un savoir-faire que vous voulez partager ?...
- ou si vous souhaitez simplement être présent au cours d'une manifestation...

N'hésitez pas à nous contacter à la MJC au **04 78 48 10 03** ou auprès de Victor Féliciano (permanent MJC)

L'ensemble de l'équipe vous souhaite une bonne année 2000.

Le Bureau.



E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h



LA VIE ASSOCIATIVE

"AINSI VA LA VIE"

Retenez bien ce titre car le 24 juin 2000 à 21 h 30, un grand projet sera présenté à Pollionnay dans le cadre de la fête de l'an 2000.

Ce spectacle son et lumière verra la participation de nombreux partenaires : école, MJC, Maison de Retraite... J'aimerais voir une petite troupe ratissant tous les âges (6 à 80 ans...), afin de travailler avec moi sur le projet "Passé, présent, futur" de Pollionnay. Tous volontaires, bien entendu, participeront à l'élaboration du spectacle puis à sa mise en œuvre.

Si le projet vous intéresse ou intéresse votre enfant (non scolarisé sur Pollionnay), avoir plus d'informations sur le contenu... vous pouvez me contactez jusqu'à fin décembre au 04 78 48 16 54.

Merci et à bientôt.

Nathalie Teulade, responsable projet 2000.

QUE SE PASSE-T-IL À LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

La Maison de la Rencontre a tenu son assemblée générale, le dimanche 10 octobre dans son local, place du Vieux Murier. Le Conseil municipal est représenté par Robert Ravel et Hervé de Rouville, la médiathèque par Stanis Brochet, le comité des fêtes par Georges Monthieux.

Après approbation des rapports moral et financier, nous passons aux réalisations et projets de 1999-2000.

La broderie a repris le 21 septembre pour une session de 4 fois 3 heures le mardi après-midi tous les 15 jours - (12 personnes).



La réalisation de la plaquette du pré-inventaire sur Pollionnay, qui devrait sortir courant de l'an 2000, rehaussée d'une exposition.

Demande de la sortie des fiches explicatives qui accompagnent le balisage des randonnées pédestres.

Participation à la fête de l'an 2000 à définir !!!...

Un projet de voyage, peut-être à Paris, en avril 2000.

Georges Monthieux suggère l'idée d'installer un panneau d'affichage spécifique aux activités des associations de la commune.

Le conseil d'administration est réélu comme suit : Stanis Brochet, Josette Chavand, Mahi Dangman, Maryel Hübner, Danièle Marignier, Arlette Marignier, Jean-Paul Marignier, Andrée Roux, Solange Tisseur, Christine Debaune.

Au cours d'une réunion du conseil d'administration, le 6 novembre 1999, celui-ci forme son bureau :

- Jean-Paul Marignier : président

- Andrée Roux : secrétaire

- Arlette Marignier : trésorière

La prochaine assemblée générale est fixée au 1^{er} octobre 2000

La broderie bat son plein puisque les participantes recommencent une ou peut-être deux nouvelles sessions de 4 séances de 3 heures tous les 15 jours.

Les dimanches café continuent les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

L'équipe de la Maison de la Rencontre vous souhaite une bonne et heureuse année.

Pour le bureau, Andrée Roux.

CLUB DU TILLEUL

De nombreuses associations ou clubs existent sur notre commune. Le club du Tilleul fait partie de l'une des structures de la vie associative de Pollionnay dont les membres se rencontrent au minimum une fois par semaine. Si vous avez envie de vous amuser, jouer aux cartes, danser, faire des voyages, aller au restaurant ou tout simplement bavarder, venez rejoindre cette entité très conviviale car même sans moyen de transport, par un simple coup de téléphone, les membres du club trouveront une solution à votre problème.

Renseignez-vous auprès du service administratif de la mairie au 04 78 48 12 09 ou bien rendez-vous le jeudi après-midi à la salle des associations.

Le maire, Gilbert Marignier.

YAMAHA LYON Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès - tél. : 04 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin

tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

LA VIE ASSOCIATIVE

BOULES DES PINS

CENTRE DE FORMATION BOULISTE DE L'OUEST LYONNAIS

Le 11 septembre 1999 a été organisé un grand prix bouliste sur le stade de Pollionnay.

Cette journée a rassemblé 104 joueurs, qui représentaient tout le département du Rhône.

L'équipe composée de Sébastien Bouchard et Damien Badoil, tous les deux de Pollionnay, ont fait honneur aux organisateurs puisqu'ils ont remporté le concours cadets. Je tiens à rappeler que l'école de boules est ouverte à tous les jeunes de 6 à 18 ans.

Pour tout renseignement, s'adresser au Boulodrome de Vaugneray (à côté de la piscine) tous les mercredis après-midi entre 16 h 30 et 18 h 30.

M. Badoil.



DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

Votre spécialiste :

ROGER BRIARD

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY

Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

La banque de votre

quotidien, nous

l'imaginons tous les jours.

Venez rencontrez nos Conseillers.

3, place de la Mairie

69670 VAUGNERAY

☎ 04 78 45 78 78

Télécopie 04 78 45 83 26



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge. Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

69290 Pollionnay par Craponne - Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00

Les Aurélias

INTERCOMMUNALITÉ



CCVL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 30 SEPTEMBRE 1999

Le Conseil de la Communauté de Communes s'est réuni en séance plénière le 30 septembre 1999 à Brindas. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

- Le projet de construction d'un centre de loisirs sans hébergement a été reconnu d'intérêt communautaire par le Conseil de communauté. Ce centre est destiné à accueillir les enfants de 6 à 12 ans.
- Un court de tennis couvert de la Communauté est désormais aménagé pour accueillir l'activité de badminton. Le Conseil de communauté autorise M. le Président à signer toute convention avec les clubs de badminton de la CCVL et dès à présent avec la section badminton de l'USOL.
 - Location des terrains de badminton aux clubs et particuliers adhérents à un club : 35 F l'heure.
 - Location des terrains de badminton aux particuliers non adhérents à un club : 55 F l'heure.
- Le Conseil de communauté décide de créer les tarifs suivants pour les leçons de natation particulières pendant la saison d'hiver :
 - une leçon particulière pour un élève : 50 F,
 - un abonnement de 10 leçons particulières pour un élève : 400 F.Tarif dégressif pour plusieurs élèves en même temps.
- Le prix de vente des terrains du futur Parc d'activité communautaire des Lats à Messimy est fixé à 147 F le m².
- La société Beauvais Diffusion est retenue pour la fourniture et la distribution des caissettes de collecte des embal-

lages ménagers. En revanche, concernant la collecte et le tri des emballages, le Conseil de communauté décide de poursuivre par voie de marché négocié la consultation engagée en appel d'offres ouvert européen. En effet, la Commission d'appel d'offres a déclaré ces deux lots infructueux.

- Le Conseil de communauté décide de verser une somme de 10 000 F à l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR). Cette somme est à répartir entre les quatre sections locales, au prorata de la population : réversion des bénéficiaires de la collecte de verre.

La prochaine séance plénière publique aura lieu le lundi 19 novembre 1999.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 19 NOVEMBRE 1999

Le Conseil de la Communauté de Communes s'est réuni en séance plénière le 19 novembre 1999 à la mairie de Vaugneray. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

- Le Conseil de communauté décide d'acheter un terrain de 10 660 m² à un propriétaire privé en vue de constituer une réserve foncière. Ce terrain est situé à Vaugneray en zone NDT.
- Le Conseil de communauté décide d'acheter à la commune de Vaugneray un terrain de 13 590 m², situé à Maison Blanche, pour création d'un parc d'activités communautaire à vocation tertiaire. Le montant de l'acquisition s'élève à 883 350 F.
- Le Conseil de communauté verse une subvention de 10 000 F à l'Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais pour l'organisation d'un concert à l'église de Thurins, le 11 décembre 1999, une collaboration avec l'Orchestre de Chambre de Savoie.
- Une convention de stage a été passée avec l'Université Lyon 3 afin qu'un groupe d'étudiants effectue une enquête qualitative concernant la collecte des déchets ménagers sur le territoire de la CCVL.

La prochaine séance plénière publique aura lieu le vendredi 17 décembre 1999.

INTERCOMMUNALITÉ

ANIMATIONS MUSICALES SCOLAIRES

La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais participe, en collaboration avec la coopérative scolaire de l'École primaire de Messimy, à l'organisation d'animations musicales scolaires pour l'année scolaire 99/2000. Ces animations s'effectuent dans le cadre de l'accord passé avec la SACEM.

Des musiciens professionnels se déplacent dans cinq communes de la CCVL pour communiquer leur passion musicale aux enfants en leur donnant des explications sur les différents instruments dont ils jouent (histoire de l'instrument, pratique, détails techniques...).

Mardi 12 octobre à Brindas (cornets et trompettes), mardi 16 novembre à Vaugneray (famille des cordes), mardi 18 janvier à Sainte Consorce (flûte et percussion), lundi 6 mars à Thurins (clowns musiciens), mardi 4 avril à Grézieu-la-Varenne (quinquettes de cuivre).

Toutes les écoles, les clubs de retraités, les maisons de retraite de l'Ouest Lyonnais sont concernés par ces animations et peuvent prendre contact avec Alain Di Folco, directeur de l'École primaire de la Chatelaise à Messimy, au 04 78 45 14 01 ou 06 08 51 84 21.

LA CCVL ET LES COMMUNES MEMBRES SE MOBILISENT POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

Après avoir mis en place mi-1995 la collecte sélective, en porte à porte, du verre et des journaux/magazines, la CCVL et ses communes membres se mobilisent pour l'étendre à l'ensemble des déchets ménagers recyclables. A cet effet, de nouveaux moyens techniques (nouvelles bennes de collecte, nouveaux récipients...) et un solide programme de communication (guide de tri, affiches...) seront mis en œuvre afin de garantir la réussite du projet.

Un courrier d'information et un document expliquant les changements à venir parviendront aux habitants dès la fin octobre. Des agents mandatés par la CCVL se rendront éga-

lement chez les usagers pour leur remettre un nouveau récipient jaune et un guide expliquant les consignes du tri. Des bacs roulants aux couvercles jaunes (pour les emballages), bleus (pour les journaux, revues, magazines, prospectus) et verts (pour le verre) seront mis à disposition dans différents points collectifs.

Cette nouvelle collecte sera hebdomadaire et assurée au moyen d'une benne supplémentaire. Elle n'affectera donc pas celle du verre et des journaux / magazines qui continueront d'être ramassés dans la benne compartimentée "Combi" comme d'habitude, en même temps que les ordures ménagères.

La collecte sélective des emballages ménagers recyclables démarrera, si toutes les conditions sont réunies, la semaine du 13 décembre prochain et s'effectuera sur la commune de Messimy tous les mercredis. Elle coïncidera donc avec la collecte du verre.

Cette nouvelle opération qui viendra compléter le dispositif actuel, devra permettre à la CCVL d'augmenter la quantité de déchets à recycler, et donc de participer davantage à la protection de l'environnement, à la maîtrise des coûts et au respect de la réglementation.

La CCVL va également recruter deux jeunes "messagers du tri" qui seront chargés d'organiser des animations dans les écoles et autres lieux publics, de répondre aux interrogations des habitants, de leur rendre visite pour mieux les écouter, les informer et leur expliquer les enjeux de la collecte sélective.

TOURNOI DE TENNIS INTERCOMMUNAL 1999

Pour la troisième année consécutive, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) a organisé, le dimanche 26 septembre, un tournoi de tennis intercommunal. Les communes de Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy et Thurins se sont disputé le trophée. Les matchs ont commencé à 10 h et, en fin de journée, le président de la CCVL, Alain Fraïoli, a eu le plaisir de remettre des récompenses aux gagnants et finalistes.

Le club de Grézieu a été le brillant vainqueur du tournoi de cette année avec 7 points ; Messimy et Brindas ont terminé ex-aequo avec 5 points et Thurins 3 points.

Messimy n'a donc pas pu conserver son trophée brillamment remporté l'année dernière. Deux joueurs ont cependant remporté la finale dans leur catégorie : Nicole Poex et Charles-Marie Di Folco.

bricogiro
la passion du bricolage!

CRAPONNE : 33 avenue Ed. Millaud
Tél. 04 78 57 33 11

CARROSSERIE AUTOMOBILE

Pierre GUYONNET

Peinture
en
cabine



Agréé par
compagnies
d'assurance.

26, avenue Edouard Millaud - 69290 CRAPONNE
Tél. 04 78 57 14 01 - Fax 04 78 57 93 81

INTERCOMMUNALITÉ

LE SIVUREEN, DÉJÀ UN AN

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Réalisation et l'Entretien des Espaces Naturels entre les communes de Marcy l'Étoile, Lentilly, la Tour de Salvigny, Sainte Consorce et Pollionnay, a déjà un an.

Ce syndicat a reçu le soutien du Conseil Général du Rhône avec sa logistique sociale et technique des brigades vertes.

La brigade, ainsi constituée, est intervenue sur notre territoire à plusieurs reprises, essentiellement sur les chemins (chemins de la Mine, des Cendres, des Fourches vieilles, du Chirat, de la Forest, du Ratier, du Châtaignier, du Verdy, du Mulet, de la Rodre, des Béchères, des Larnises) et l'aménagement de la butte du stade. C'est l'aspect positif.

Par contre, notre proposition n'a jamais pu, jusqu'ici, mobiliser des personnes chômeurs de longue durée ou bien bénéficiaires du revenu minimum d'insertion résidant dans notre commune, c'est l'aspect négatif.

Pour promouvoir cette dynamique amorcée, le SIVUREEN vient de recruter un emploi jeune en la personne de Géraldine Poncet. Cette jeune fille a fait des études liées au domaine de l'environnement et est originaire d'Ambérieu en Bugey.

Notre commune ne relâchera pas son effort car cette démarche reste pertinente.

SIVUREEN
Mairie de Marcy l'Étoile
Tél. 04 78 87 89 69

André Brottet et Robert Ravel, adjoints.



le jardin des lettres

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Téléphone & télécopie : 04 78 44 66 54

BUREAU INFORMATION JEUNESSE (BIJ)

LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE

1969 : mise en place par le ministère de la jeunesse et des sports, sur le principe de droit d'accès à l'information.

1971 à 1991 : 32 Centres Régionaux d'Information Jeunesse (CRIJ) en France.

1992 à 1996 : développement des Points et Bureaux Information Jeunesse.

1999 : 1 400 structures Information Jeunesse

LE BIJ INTERCOMMUNAL

Né en 1990 à l'initiative de 14 communes, le BIJ connaît depuis un développement constant, fortement accru depuis 1997.

L'année 1999 marque une étape, avec une hausse de la fréquentation de près de 65% par rapport à 1998.

Au-delà de sa mission d'information, le BIJ répond à vos premières questions quel que soit le domaine et vous oriente vers des organismes partenaires compétents.

Il propose également d'autres services.

NOUVEAU! PÔLE INTERNET

Dès octobre 1999, une connexion Internet vous permet d'accéder rapidement aux offres d'emploi et de logement réactualisées quotidiennement, ainsi qu'à de multiples sites.

OPÉRATION "COUP DE POUCE JOB D'ÉTÉ"

Depuis 1997, elle a pour but, à l'approche de l'été, d'apporter aux jeunes qui le souhaitent une aide dans la recherche d'un "job".

Les résultats de l'édition 1999 :
80 mises en relation
40 emplois

Cette opération, qui constitue l'un des temps forts du BIJ, sera reconduite en 2000. Les inscriptions se feront dans chaque commune, auprès des Espaces jeunes et des mairies, à l'aide d'un questionnaire diffusé à partir du mois d'avril 2000.

ATELIER CURRICULUM VITAE ET LETTRE DE MOTIVATION

Suite à une demande importante, le BIJ a mis en place un atelier d'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.

INTERCOMMUNALITÉ

Un poste informatique et une imprimante sont à votre disposition, ainsi qu'un animateur présent pour répondre à vos questions.

OPÉRATION PRÉVENTION

En partenariat avec le collège intercommunal Jean Rostand, le BIJ joue un rôle de documentation, de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes.

1997 : violences

1998 : drogues

1999 : racisme et discrimination

QUEL PUBLIC

L'information est une mission de service public. Elle doit être garantie comme un véritable droit pour tous, sans discrimination d'âge ou d'ordre social, politique, racial, philosophique ou religieux.

QUELLES INFORMATIONS ?

Le BIJ vous renseigne sur 9 secteurs :

- enseignement,
- métiers,
- emploi,
- formation,
- vie quotidienne,
- loisirs,
- vacances,
- étranger,
- sports.

LES PARTENAIRES DU BIJ

Au niveau national :

CRIJ, CIDJ, DRDJS.

Au niveau local :

- mairies de : Brindas, Charbonnières-les-Bains, Courzieu, Craponne, Grézieu-la-Varenne, Marcy l'Étoile, Messimy, Pollionnay, Sainte Consorce, Saint Génis-les-Ollières, Saint Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray, Yzeron.

- PAIO de Tassin,
- CIO de Lyon 5^e,
- Arcade,
- Solidarité-Emploi,
- Espaces Jeunes.

Le Bureau Information Jeunesse est ouvert du lundi au samedi de 14 h à 19 h (fermeture le samedi pendant les vacances scolaires).

BIJ intercommunal
1, place Charles de Gaulle
69290 Craponne
Tél. 04 78 44 84 75

S.A.R.L. BEAUPELLET



CHAUFFAGE FUEL ET GAZ

SANITAIRE

ZINGUERIE

DÉPANNAGES

QUALIFICATIONS : PGN . PGP . QUALIBAT

☎ 04 78 48 12 48 - Fax : 04 78 48 16 57

« La Rapaudière » 69290 Pollionnay



M.BROSSARD Laurent

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MACONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière
69290 POLLIONNAY
N° Siret 415 261 163 00018

Tél. 04 78 48 18 62
Portable 06 07 05 56 04

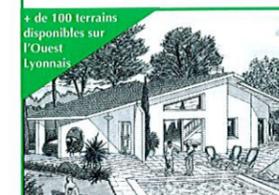
MARY BOUTIQUE

Maroquinerie - Bagages
Gants - Parapluies

MAC DOUGLAS - TEXIER - ERBÉ - POURCHET
SAMSONITE - DELSEY - ISOTONER

112 av. P. Dumont
TÉL. 04 78 57 90 14 69290 Craponne

L'OUEST Lyonnais, NOTRE SPECIALITÉ.



Maisons Artisanales de l'Ouest :
c'est la garantie de 18 années d'expérience, de réalisations personnalisées, de plus de 350 maisons sur mesure construites à ce jour dans l'Ouest Lyonnais.

116, Av. Pierre Dumont - 69290 CRAPONNE
Tél. 04 78 57 24 85



INTERCOMMUNALITÉ

ARTISTES, SORTEZ DE L'OMBRE !

La Communauté de Communes demande aux artistes, entre autres ceux de Pollionnay, de se faire connaître.

Leurs œuvres pourraient paraître dans le livre communautaire aux éditions Maury et illustrer différents chapitres.

Contact : Aude Poinot
CCVL
20, chemin du stade
69670 Vaugneray
Tél. 04 78 57 83 80

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 04 78 59 22 64

Merci
de faire confiance aux annonceurs
qui aident à la parution du bulletin municipal

HAUTE COIFFURE RENATO



Renato

STYLISTE

Création



PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN
157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71
CRAPONNE
66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60

INFOS DIVERSES

NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE

Délai d'obtention : 2 mois (confectionnée dans un Centre de la région parisienne et non plus à la préfecture à Lyon).

Le demandeur devra se présenter en personne à l'accueil pour remplir le formulaire, le signer et apposer son empreinte.

Formulaire à remplir très lisiblement à l'encre noire.

Fournir :

- 2 photos d'identité récentes et identiques, noir et blanc ou couleur, sur fond clair et uni.
- taille.
- ancienne carte s'il y a lieu ou déclaration de perte ou de vol.
- livret de famille du demandeur ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (à demander dans la mairie de son lieu de naissance), en précisant la date et le lieu de naissance des parents du demandeur (ces renseignements ne figurent pas sur le livret de famille).

- dispositif du jugement de divorce si l'intéressé est autorisé à porter le nom de son ex-époux et si la demande concerne un enfant mineur.

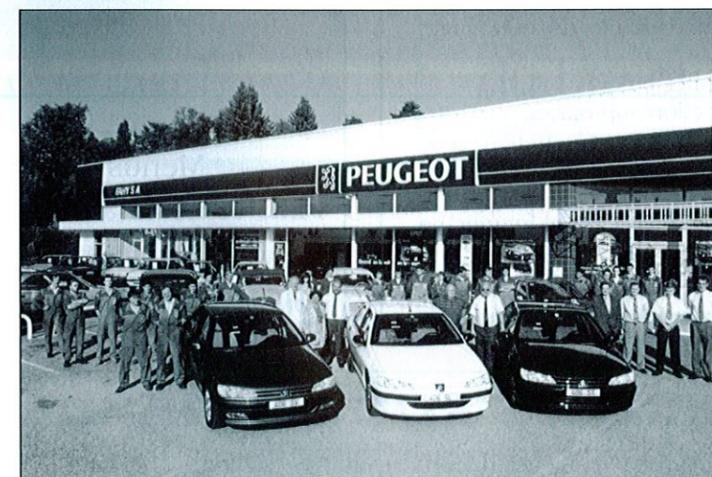
- **2 pièces justificatives du domicile, différentes, datant de moins de 3 mois** (facture eau, électricité, téléphone, avis d'imposition, redevance TV...). Pour les jeunes âgés de plus de 25 ans résidant chez les parents, justificatifs de domicile personnels : carte de sécurité sociale, mutuelle, avis d'imposition... et photocopie d'une pièce d'identité de l'hébergeant ainsi qu'une attestation.

- autre pièce avec photo : permis de conduire, carte de transport, carte scolaire, carte d'adhésion à une association sportive, une bibliothèque...

- décret de naturalisation ou toute autre pièce de nature à prouver la nationalité française (carte d'électeur, situation militaire) et dans certains cas, il sera exigé par la préfecture, un Certificat de Nationalité Française.



PEUGEOT : POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR



UN SERVICE ET DES HOMMES

PEUGEOT FAHY

VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT
ET SON RÉSEAU D'AGENTS

25, av. du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20

PEUGEOT

INFOS DIVERSES

COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE, BRIGADE DE VAUGNERAY

Comme chaque année lors du changement d'horaire, on constate malheureusement une recrudescence des cambriolages non seulement chez les particuliers mais chez les professionnels.

La nuitée précoce profite aux malfaiteurs. Afin de se prémunir contre ces exactions de simples précautions peuvent diminuer les risques.

• Pour les particuliers :

- fermez les fenêtres,
- ne cachez pas vos clés sous un pot de fleur ou autre,
- ne laissez pas sur le répondeur vos dates de vacances ou laissant supposer une absence trop longue,
- ne laissez pas d'échelle à portée de main,
- ne laissez pas rentrer des personnes qui ne déclinent pas clairement leur identité,
- prévenez la gendarmerie de vos dates de vacances de façon à orienter les surveillances,
- les détenteurs d'armes doivent neutraliser celles-ci et dissimuler dans des lieux différents les culasses, les armes et les munitions.

• Pour les professionnels :

- laisser peu de liquidité dans la caisse,
- mettre à part les recettes importantes,
- réduire au maximum le nombre de détenteurs de clés,
- limiter le personnel extérieur (société de nettoyage, gardiennage...),
- faire régulièrement des inventaires précis,
- disposer des systèmes de protection appropriés,
- accompagner les ouvriers lors des visites d'entretien ou de réparation.
- en cas de vol à main armée ou de violence : rester calme et ne pas résister ouvertement, ne pas crier ni injurier, ne pas chercher la confrontation.

QUE FAIRE APRÈS UN CAMBRIOLAGE

- avertir la gendarmerie de Vaugneray en composant le 17 ou le 04 78 45 80 21,
- ne rien toucher, ne rien déplacer avant notre arrivée. Votre interlocuteur vous donnera les consignes à suivre de façon à préserver les indices susceptibles d'être relevés,
- faire l'inventaire des biens dérobés ou détruits, évaluer le préjudice. Préparer éventuellement des photographies en votre possession où figurent ces objets de façon à faciliter le descriptif,
- déposer plainte. En cas de poursuites devant le Tribunal ou la Cour, vous avez la possibilité de vous constituer partie civile,
- faire une déclaration dans les 48 heures à votre compagnie d'assurance.



RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

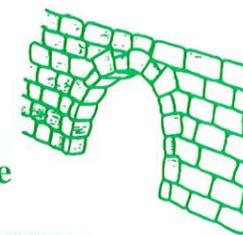
LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54

Marc BOUCHARD

Artisan Maçon



Maçonnerie Générale

Taille de pierres

Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY

Tél. 04 78 48 12 78



Mécanique • Carrosserie

Peinture

Vente neuf & occasion

GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE

Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

Cabinet d'Architecture SERIZIAT

Jean-François / Jean-Charles



69760 Limonest tél : 04.78.35.24.15 Fax : 04.78.64.94.23

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.

Responsable informations : André BROTTET, adjoint.

Dépôt légal : décembre 1999

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

Le prochain bulletin paraissant début Avril 2000, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 29 février 2000. Merci.

AUTO-ECOLE DE CHARBONNIÈRES

Conduite
accompagnée
à partir de 16 ans

Gérard CORNU

3, rue de l'Oiselière
69260 CHARBONNIÈRES

Tél. : 04 78 87 17 30
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT

Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h



SALON INFINITIF

Pollionnay

Tél. 04 78 48 17 65

Coiffure Mixte

Merci

de faire confiance
aux annonceurs
qui aident à la parution
du bulletin municipal

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...



Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96